

LA VILLE FRONTALIERE ENTRE REALITE ET ILLUSION : ELEMENTS D'UNE REFLEXION HISTORIQUE SUR LE RAPPORT DE LA VILLE DE TEBESSA A LA FRONTIERE

RIFI Chems Sabah¹, CHAUCHE Salah²

1 Département d'architecture, Université 08 Mai 1945 de Guelma, Algérie.

2 Université Salah Bounider Constantine 3, Algérie.

Reçu le 06/02/2018 – Accepté le 17/02/2020

Résumé

Entreprendre une réflexion sur une ville qui a vécu longtemps en extrémité et en périphérie par rapport à son territoire national n'est pas une chose aisée. Elle nous impose d'associer deux objets spatiaux qui sont : « la ville » et « la frontière ». Cette association nous entrevois à des réalités et des idées parfois originales et paraît a priori difficile à saisir. A ce propos, l'objectif de notre article est d'appréhender le rapport qu'entretient la ville de Tébessa avec la frontière. Et ceci, à travers une analyse historique de deux éléments essentiels à savoir : la position frontalière et le tracé viaire.

Tout au long de cette intervention, nous essayerons de montrer que la mutation de la frontière, d'une forme « zonale mouvante » à une forme « linéaire fixe », s'est répercuté vraisemblablement sur la ville de Tébessa. Par conséquent, l'antique Theveste, passe d'une marche frontalière où, elle a joué le rôle d'une plaque tournante ; à une ville de marge, qui se renferme sur elle-même.

Au regard de cette corrélation, la frontière peut se présenter comme un élément clé pour la ville de Tébessa. Elle peut lui offrir également, l'occasion de s'inscrire dans le temps long en tant que ville « métropole transfrontalière » de demain.

Mots clés: Frontière, le tracé viaire, ville frontalière, histoire, Tébessa.

Abstract

Undertaking a reflection on a city that has lived for a long time on the periphery in relation to its national territory is not an easy thing. It requires us to associate two spatial objects that are: "the city" and "the border". This association glimpses realities and ideas that are sometimes original and seem a priori difficult to grasp. In this regard, the objective of our article is to understand the relationship between the city of Tébessa and the border. And this, through a historical analysis of two essential elements namely: the border position and the road layout.

Throughout this intervention, we will try to show that the mutation of the border, from a "moving zonal" form to a "fixed linear" form, has probably had repercussions on the city of Tébessa. antique Theveste, moves from a border march where, she played the role of a hub, to a margin city, which is closed on itself.

Given this correlation, the border can be a key element for the city of Tébessa. It can also offer him the opportunity to register in the long term as a city "cross-border metropolis" of tomorrow.

Keywords: Border, road map, border town, history, Tébessa.

المخلص.

إن مباشرة التفكير حول مدينة لا طالما وجدت على الأطراف و على الهامش بالنسبة للإقليم الوطني ليس بالأمر الهين. إن هذه المسألة تفرض علينا الجمع بين موضوعين فضائيين ألا و هما "المدينة" و "الحدود". الأمر الذي يحيلنا على أفكار و وقائع تبدو للوهلة الأولى صعبة التناول و المنال. و عليه فالهدف من هذا المقال هو محاولة مسائلة و فهم العلاقة التي تربط بين مدينة تبسة و الحدود، و هذا من خلال مقارنة و تحليل تاريخي لعنصرين هاميين ألا و هما: الوضعية الحدودية و مخطط الطرق.

طوال هذا التدخل سنحاول تبيان أن تحول الحدود من الشكل "المجال المتحرك" إلى الشكل "الخطي الثابت" كان له آثارا واضحة على مدينة تبسة. فتيفاست العتيقة تحولت من مدينة مترامية الأطراف و حدودها مبهمة و غير ثابتة أين لعبت دورا محوريا و جوهريا، إلى مدينة هامشية تنغلق على نفسها.

على ضوء هذا الترابط، فالحدود يمكن أن تكون عنصرا هاما بالنسبة لمدينة تبسة، و يمكن أن تمنح لها أيضا الفرصة حتى تصبح في الغد القريب "عاصمة كبرى عابرة للحدود".

الكلمات المفتاحية: الحدود، خريطة الطريق، بلدة الحدود، التاريخ، تبسة.

INTRODUCTION :

En Algérie, les villes frontalières n'ont jamais été une priorité, ni pour les pouvoirs publics, ni pour les chercheurs. Elles sont souvent été considérées comme des villes de marges et ont été entravées dans leurs développement par la présence de la frontière d'État[1], et ce « ...conformément aux théories classiques de la localisation développées par Christaller (1933) ou Lösch (1940) »[2]. C'est pourquoi, la signification de ces villes, telles que nous les connaissons aujourd'hui, ne dépasse pas un simple couloir de passage.

Entreprendre une réflexion sur la ville frontalière de Tébessa, nous impose de se demander sur le rapport entre cette ville et la frontière, qui constitue une nouvelle problématique urbaine. En effet, située à l'extrême Est du pays, elle est à 600 km d'Alger et seulement à 40 km de la frontière Algéro-Tunisienne. Sa position géographique et son histoire constituent depuis longtemps, l'élément essentiel de son identité au sein de l'espace régional et même national. De ce fait, Tébessa est considérée comme une ville frontalière à double titre : d'une part, produit d'un triple héritage antique, précolonial et colonial ; et d'autre part, un espace de lien et de transit entre :Nord-Sud (Tel et Sahara), Est-Ouest (Algérie, Tunisie et Libye).

A cet effet, le lien qu'entretient la ville de Tébessa avec la frontière doit être scruté à plus d'un égard. Tout d'abord, sur un plan historique, l'antique Theveste a vécu longtemps en périphérie par rapport à son territoire national. Pendant plusieurs siècles, cette ville offrait l'image d'une marche historique, terre de passage, et zone d'influence mouvante entre différents pouvoirs antagonistes : les romains, les byzantins, les vandales et les musulmans. En contrepartie, avec la décolonisation, Tébessa se présente comme un simple couloir de passage.

Tébessa n'est pas seulement une histoire, elle est également une géographie. Deux particularités découlent de sa situation ; il s'agit d'abord d'une ville périphérique, son éloignement par rapport au centre lui donne un caractère excentrique. C'est aussi, une ville frontalière limitrophe de la Tunisie sur une frontière de 297 Km. C'est pour cela qu'elle fonctionne comme porte d'entrée et de sortie du pays. Autrement dit, elle apparaît comme « Une vitrine, un lieu d'exposition des savoir-faire, des compétences, des identités ; un lieu garni ou délaissé (non aménagé) pour impressionner l'Autre ; ainsi fleurissent les dissymétries frontalières, les murs militarisés ou le faux no man's lands, les accumulations redondantes, fruits d'une vive concurrence inutile... » [3].

Dans cet ordre d'idées, la frontière a été, et est encore, pour la ville Tébessa l'une de ses spécificités majeures et un facteur de déséquilibre qu'il soit positif ou négatif[4].Cependant, quel est l'impact de la frontière sur la ville ? Cette dernière subit-elle la frontière ? ou bien au contraire profite-t-elle de celle-ci ? Ce papier propose d'y répondre aux questions posées.

Partant de l'hypothèse, que la dimension historique de cette ville donne une assise solide à l'affirmation de son lien à la frontière. Nous essayerons de présenter le rapport qu'entretient la ville de Tébessa avec la frontière pendant ces périodes historiques, à travers l'analyse de deux éléments : la position frontalière de cette ville et l'interprétation d'un élément caractéristique de sa structure urbaine qui est le tracé viaire.

A cet effet, une double approche systématique et historique de la dualité entre :« la ville » et « la frontière » est intéressante. Nous démontrons d'abord, que le rôle de l'histoire dans la mise en place des frontières algéro-tunisienne peut créer les conditions d'émergence et d'évolution d'une ville en position frontalière (excentrique). Nous tenterons ensuite, de déceler la structure de la ville à travers la morphologie du tracé viaire et son lien à la frontière. Enfin, nous essayerons de démontrer comment la frontière peut freiner ou stimuler la dynamique de cette ville.

I. LA VILLE FRONTALIERE : PARTENAIRES SINGULIERS D'UNE ALLIANCE CONTRE NATURE ?

Subissant de grandes mutations contemporaines, les villes frontalières constituent un objet complexe, mais également un champ de recherche très riche, néanmoins peu exploré. Nous entendons par « villes frontalières » « un ensemble de villes situées à proximité de la frontière entre deux Etats, liées avec leurs homologues du pays voisin par des relations fonctionnelles, institutionnelles, etc..., mais toutefois séparées par une frontière qui ne cesse de représenter un obstacle majeur pour le développement spatial et socioéconomique »[5].

Dans leur ouvrage « villes et frontières »[6], le groupe frontière considère que, pour comprendre la manière dont l'espace urbain réagit face à une frontière, il faut s'intéresser à la nature de la frontière et du rôle qui lui a été attribué par la société ou par le politique. Aussi, ce groupe souligne le lien complexe qui unit la ville et la frontière, car ces deux notions sont toutes deux « ...pétries des relations dialectiques qui traversent les relations sociales : chacune contient à la fois l'obstacle et le passage, le contrôle et l'échange, les relations sociales et la mise à l'écart, la reconnaissance et l'exclusion. Or, repérer ces ambivalences conduit à questionner les formes et les dynamiques spatiales que génèrent la ville et la frontière »[7]. Face à cela, et afin de comprendre le rapport qu'entretient la ville de Tébessa avec la frontière, deux thématiques fréquemment abordées dans ce cadre nous semble intéressantes.

I.1. L'étude de la frontière dans son historicité à travers ses origines et ses évolutions

La ville frontalière s'inscrit dans la notion de « frontière », laquelle a connu des évolutions importantes au cours de son histoire. La Pradelle soulignait dans sa thèse que la diversité et la richesse de

la notion de la frontière, de plus son contenu actuel reste profondément marqué par ses racines historiques (La Pradelle, 1927). Donc, un retour aux sources historique est nécessaire.

Dans son ouvrage « front et frontière » Michel Foucher montre l'importance des processus de production des frontières : l'« horogénèse » dont le terme est issu du grec « *horos, horizon* » et s'apparente à celui de « limologie » (du latin *limes*). De ce fait, l'auteur remonte à l'Antiquité pour argumenter la création des frontières « *L'exemple le plus ancien de la frontière linéaire pourrait être le limes romain. Mais il faut faire attention puisque dans le contexte de l'Empire romain, les frontières ont été mouvantes et ont souvent été plus des interfaces de contact avec des peuples extérieurs à l'Empire mais associés à celui-ci par des traités. Les Romains ont donc eu une pratique générale de la frontière comme zone de contact plus que comme frontière ligne. Elle servait en outre à séparer deux réalités : la civilisation romaine et le monde barbare...* » [8]. Dans cette perspective, nous constatons que la frontière dans son expression concrète, est un concept polysémique qui désigne plusieurs réalités, et qui peut recouvrir différentes formes spatiales : « *la frontière ligne* » et « *la frontière zone* ».

Une notion de dynamique oppose la linéarité à la zonalité. La frontière linéaire peut être vue comme un plan vertical, fixe et non variable dans ses dimensions, alors que « la frontière zonale » apparaît comme un plan horizontal mobile, animé par des forces centrifuges dont l'étendue varie dans le temps et l'espace [9]. La lecture de Jean Gottmann nous permet de préciser encore mieux cette notion de frontière : « *Si juridiquement la frontière est une ligne, géographiquement et politiquement c'est une zone. ... En vérité la frontière est partout une zone d'une certaine largeur avec des no man's land des régimes juridiques spéciaux pour les populations frontalières des problèmes locaux inhérents à sa nature de lieux de séparation et de contact à la fois* » [10].

En fait, ces deux éléments sont particulièrement importants pour saisir les nuances du terme, et cette ambivalence permanente, qui fait de l'espace frontalier à la fois, un lieu de séparation et un lieu de contact.

I.2. La frontière par ses fonctions et ses impacts sur la ville

La frontière n'est pas uniquement une ligne de séparation tracée sur une carte, bien au contraire, elle est « *... un instrument qui dépend des conditions socio-politiques et des conditions socio-économiques... La frontière crée ou détruit souvent des cadres de vie sans qu'une intention consciente ait présidé à ces créations ou à ces destructions.* » [11]. Ainsi, afin de saisir la relation entre les deux objets « ville » et « frontière » qui constituent notre objet de recherche, il est impératif de s'interroger sur les rôles et les effets qui sont susceptibles d'être exercés par la frontière sur la ville.

En s'inspirant des travaux théoriques de C. Raffestin (1974, 1986, 1990, 1992) et Groupe

Frontière (2004), il est possible d'identifier quatre fonctions élémentaires des frontières d'Etat :

- Elle est d'abord une construction territoriale qui « *met de la distance dans la proximité* » (Arbaret-Schultz, 2002).
- La frontière est aussi un système de contrôle des flux car elle exerce un filtrage.
- La frontière est le lieu privilégié de l'affirmation et de la reconnaissance des pouvoirs politiques qui ont pour fonction de structurer les territoires.
- La frontière institue enfin l'appartenance matérielle et symbolique à un territoire.

Par ailleurs, la présence d'une frontière a des conséquences durables sur l'organisation de l'espace. Comme l'explique O. Dollfus : « *une frontière politique entre deux États souverains s'accompagne généralement d'une frange frontalière où s'exercent les influences directes de la frontière* » (O. Dollfus, 1972) [12]. De ce fait, la frontière a des effets structurants majeurs ; encore une fois, C. Raffestin et Groupe Frontière parlent d'effets-frontières :

- La frontière engendre des formes et des systèmes spatiaux originaux.
- La frontière met en place des différentiels.
- La frontière est un espace à risques.
- Elle favorise enfin l'émergence de lieu d'hybridation.

Sachant qu'une ville frontalière tire ses activités, voire son existence, de la présence de la frontière, comment celle-ci (selon les rôles et les effets qu'elle déclenche) peut-elle favoriser ou non la ville frontalière ?

Selon Guichonnet et Raffestin, les villes frontalières « *... ont souvent connu des histoires mouvementées caractérisées par des cycles où la prospérité alternait avec la pauvreté. Là encore, il serait dangereux de n'attribuer qu'au seul rôle de la frontière les succès ou les échecs de telle ou telle ville mais il est certain que celle-là, par les déformations indéniables qu'elle fait subir aux zones d'influence urbaines, est responsable d'une série de phénomènes positifs ou négatifs dans les destins urbains* » [13]. On pourrait déjà distinguer les villes qui ont su faire de la frontière un instrument positif, et des villes qui ne sont pas parvenues à surmonter cet handicap et pour lesquelles la frontière est inhibante.

On ne peut pas apprécier les effets d'une frontière qu'ils soient positifs ou négatifs sans passer par l'intermédiaire d'un indicateur. C'est pourquoi on a choisi l'interprétation du tracé viaire de la ville de Tébesa. Ce critère n'est pas forcément le plus intéressant mais il a une portée générale pour être significatif. Comme le souligne Guichonnet et Raffestin « *une frontière est susceptible d'exercer des effets tangibles ... sur la configuration des axes de circulation...* » [14]

En effet, la frontière a des effets négatifs si sa présence engendre une inhibition à l'exportation de biens ou de capitaux. Donc, elle agira comme un frein sur le

développement de la ville. En contrepartie, les effets seront positifs si le développement est stimulé par un jeu d'échanges et de complémentarités qui s'établissent à travers la frontière.

La frontière constitue à la fois une contrainte (parce qu'elle marque une discontinuité, une rupture, une limite); et un atout (parce qu'elle constitue une interface, une zone de contact et d'échange).

II. LES FRONTIÈRES ALGERO-TUNISIENNE : DE LA FRONTIÈRE ZONE VERS LA FRONTIÈRE LIGNE

Les frontières entre l'Algérie et la Tunisie sont d'une ancienneté tout à fait exceptionnelle. Leurs tracés «...ne suivent ni le cours des rivières, ni les montagnes...»^[15], et ne correspondent pas «...à des contrastes culturels...»^[16]. Néanmoins, elles résultent d'une succession de limites établies depuis longtemps entre les tribus selon des considérations particulières.

Les notions de « temps » et de « politique » sont deux éléments qui participent à la compréhension de ces frontières historiques du Nord-est de l'Algérie, et plus particulièrement celles de la région de Tébessa. A ce propos, Camille Lefebvre, nous recommande de les inscrire dans un temps long et de retracer les étapes de leur établissement^[17].

Donc, trois périodes s'imposent pour expliquer le tracé actuel de la frontière algéro-tunisienne :

II.1. La période antique : des frontières floues (plutôt des marches)

Dans son article qu'il a consacré à la géographie des frontières, Yves Lacoste souligne, que l'origine du tracé de l'actuelle séparation entre l'Algérie et la Tunisie est antérieure à l'installation des turcs au début du XVI^e siècle. En effet, cette frontière a une histoire spécifique et même pluriséculaire qui remonte à l'antiquité. Avant tout, cette frontière coïncide avec les limites orientales de l'aire d'influence carthaginoise, puis romaine et enfin byzantine. Ensuite, entre le VIII^e et le IX^e siècle, ces limites réapparaissent avec l'Etat aghlabide de Kairouan au X^e-XI^e S. ; puis sous les Fatimides lors de la rupture entre leurs lieutenants Zirides et Hammadides. Enfin, elle se termine avec les limites de l'Etat hafside.

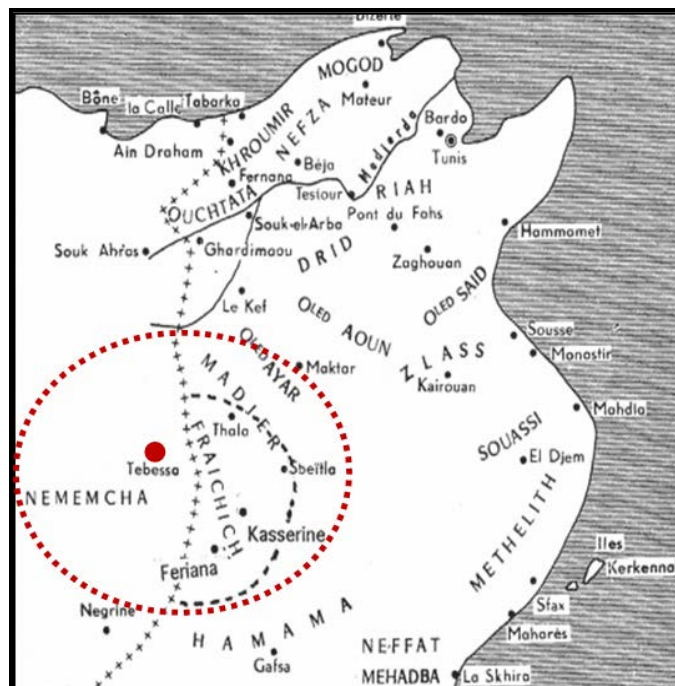
En résumé, cette frontière a été conçue comme une vaste bande de transition entre « ce qui est essentiellement Algérie et ce qui est fondamentalement Tunisie »^[18]; c'est-à-dire une séparation mouvante et beaucoup plus zonale que linéaire. Sur ce point, comme l'explique Charles Monchicourt : « au sein de cette zone incertaine, les événements de l'histoire et les mouvements des tribus tracent une limite politique Nord-Sud qui oscille à travers les âges mais dans un rayon très restreint »^[19]. Donc, cette marche frontalière a eu pour longtemps le sens d'une limite imprécise entre civilisations, et l'expression d'un besoin combinant l'organisation socio-spatiale et éventuellement l'organisation socio-économique.

II.2. La période précoloniale (1574-1830) : introduction de la notion de frontière ligne

C'est à l'époque de l'empire ottomane, que date le début de la séparation entre les deux régences turques (Algérie et Tunisie). En vérité, les tucs furent les principaux artisans de la séparation qui s'opère au XVI^e siècle entre les deux pays ; en substituant la notion de limite précise à celle de marche. En d'autres termes, la frontière n'est plus une zone plus ou moins large, mais elle devient un simple trait sur une carte. C'est dans cette perspective, que les pouvoirs turcs ont voulu parvenir à un tracé linéaire, et à une définition précise des lieux. L'enjeu est donc de transformer une « frontière zone » en « frontière ligne ». Ce changement de paradigme est l'une des explications de la difficulté de borner et de rendre visible ces frontières. Les opérations de traçage de la ligne frontalière Nord-Est ont donné lieu à la réalisation de plusieurs traités destinés à définir avec précision cette séparation.

Comme l'explique Monchicourt « dès 1614 une frontière commune est acceptée depuis le Cap Roux jusqu'au pays actuel des Fréchich... »^[20]. Néanmoins, cette frontière ne sera confirmée, qu'en 1628 par le traité d'Es Settara.

En revanche, cette politique a négligé d'étendre la démarcation. Alors, des révoltes et des rebellions successives ont été engendrés. Ce qui a entraîné la participation et l'engagement de représentants de la population locale, pour défendre l'emplacement de leurs tribus (Frachich et Nemaemcha)^[21] et leur espace traditionnel de vie. Pour cela, en 1807, le bey Hamouda parvint à faire reporter la frontière de 1614-1628 vers l'ouest de la Tunisie (à peu près sur le tracé de l'actuelle frontière).



Source : Camps et Martel, 1997. Cité par Houda Bair, 2016

Fig. n° 01 : Le tracé préliminaire des frontières et l'emplacement des deux tribus

II.3. La période coloniale : fixation des frontières linéaires

La conquête de l'Algérie en 1830 marque la chute du pouvoir turc. Et face à la volonté des autorités françaises d'occuper et de protéger le territoire, la délimitation territoriale entre la régence turque d'Alger et la régence turque de Tunis, doit être une démarcation bien précise à la rencontre de ces deux champs de pouvoir ; l'enjeu est donc de placer le tracé propre à la conception française de la frontière algéro-tunisienne, dans un système reposant sur des limites linéaires, floues, non démarquées, héritées de l'époque turque. C'est dans cette perspective que les français ont essayé à partir de 1835 de trouver un accord avec le bey de Tunis concernant la fixation de la frontière de la partie Nord-Est.

La délimitation de cette « frontière ligne » s'est faite par le dialogue, par la force mais aussi par les cartes. En effet des progrès importants de la cartographie française permettent de délimiter et de justifier cette limite linéaire qui sépare ces deux territoires de souveraineté.

En 1843 une commission de démarcation a été créée et elle a fixé un premier tracé en 1852 dans la région qui s'étend de Kef à Hammam. Plus tard, le général Rondon fit exécuter des travaux topographiques et la frontière fut portée sur une carte éditée en 1857. Des précisions nouvelles furent apportées, par la suite, entre 1867 et 1870, par la délimitation du périmètre des tribus algériennes, en exécution du sénatus-consulte de 1863^[22].

Après l'instauration du protectorat (traité du Bardo, 1881), le tracé de la frontière de Tabarka à Bir Romane a été entériné par un décret Beylical en Septembre 1901. Cette limite juridique et politique qui correspondait aux transhumances traditionnelles et parcours de tribus est clairement démarquée et bornée sur le terrain. Elle s'était transformée, avec le temps, par la volonté de la puissance coloniale française en frontière administrative, par la suite en frontière internationale. Donc, cette frontière qui sépare les deux souverainetés est devenue au sens strict du terme « une frontière ligne ».

III. HISTORIQUEMENT : THEVESTE EST UNE MARCHE FRONTALIERE

L'analyse des facteurs historiques qui ont pesé sur l'évolution de la ville dans sa région peut se faire selon une approche chronologique, permettant de dégager les périodes cruciales qui l'ont façonnée depuis l'antiquité jusqu'à la fin du XX^{ème}S. Cette étude révélera deux points essentiels : d'une part, c'est l'histoire qui a fait de Tébessa une ville frontalière, d'autre part, les conditions historiques ont joué un rôle déterminant dans l'excentricité de la ville dans sa région.

III.1. Theveste romaine : une ville carrefour

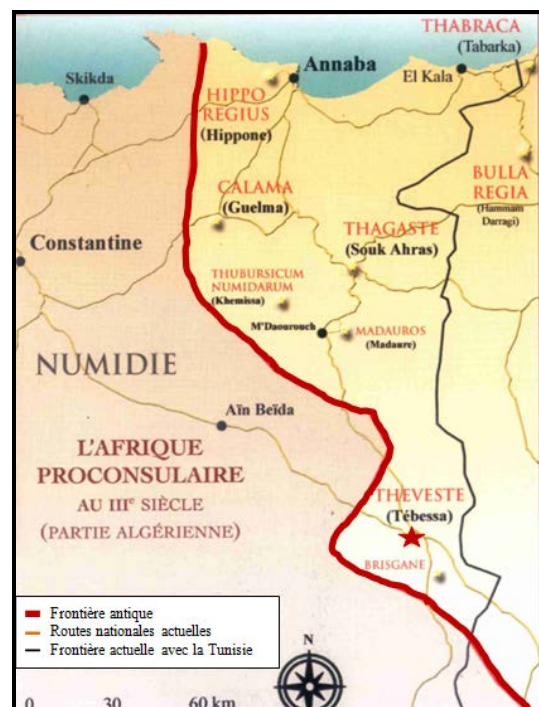
Dès le milieu du III^e siècle avant J-C., Theveste tomba au pouvoir des carthaginois, qui ont été à l'origine de cette ville en tant que premier centre commercial et

militaire. Au cours de cette époque, Theveste fait partie de la Numidie. Son existence se justifiait par les routes qui s'y croisent et qui la mettaient en communication facile avec Madaure et Cirta (côté Numidie). Dans l'autre rive (côté Carthage), elle est en communication avec la petite Syrte, Hadrumète et la Tunisie centrale^[23].

Pendant l'occupation romaine (de -25 à 430), la frontière fut déplacée plus à l'Ouest*. Cela, a fait de Theveste une partie de l'Afrique proconsulaire, qui correspondait à toute la Tunisie et une partie de l'Est Algérien actuel.

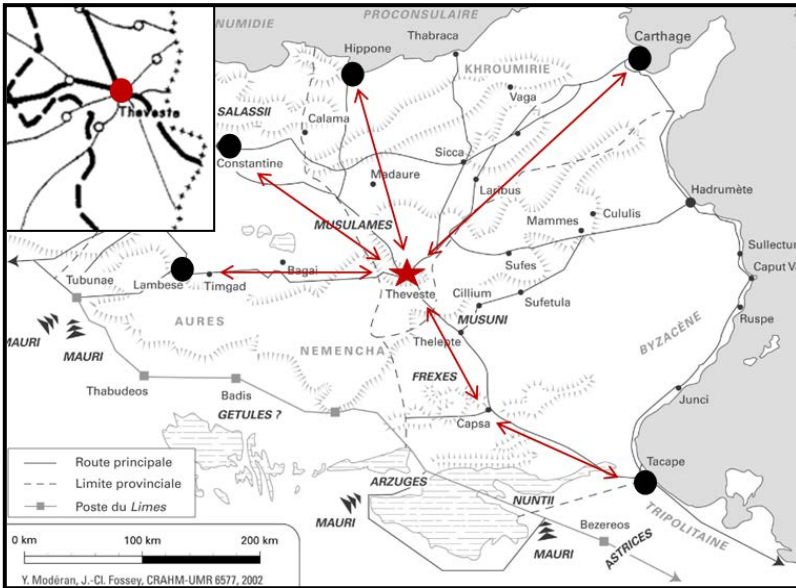
À la fin du I^{er}S. ap J-C. et dans la moitié du II^eS., Theveste était la cité la plus riche et la plus populaire de l'Afrique romaine après Carthage. De nombreux facteurs témoignent du rôle stratégique et économique que la ville a joué pendant cette période.

A première vue, Theveste a occupé une place stratégique, « au pied oriental de l'Aurès, à cheval sur les routes de la province de Carthage, de la Numidie et de la région des oasis et de la tripolitaine »^[24]. Elle a servi également, d'entrepôt pour le commerce actif que les Romains entretenaient avec le centre du pays. Enfin, elle a été sur le point de jonction de huit routes différentes, qui partent en étoile dans toutes les directions et qui quadrillent convenablement l'espace. Ces routes sont réparties selon deux axes principaux^[25] (Fig. n°03) :



Source : <https://jahiliyya.wordpress.com>

Fig. n°02 : Theveste par rapport aux frontières romaines



Source :url :http://books.openedition.org/efr/docannexe/image/1423 /img-1.jpg.

Fig. n°03 : Situation de Theveste par rapport à son réseau viaire

Axe longitudinal Sud / Nord :

- Route de théveste à Carthage.
- Route de Théveste à Hippone.

Axe transversal Est /Ouest :

- Route de théveste à Thysdrum et Thenae.
- Route de théveste à Tacape par Capsa
- Route de théveste à Cirta.
- Route de théveste à Lambèse sur le versant Nord de l'Aurès (1^{er} tracé).
- Route de théveste à Lambèse sur le versant Nord de l'Aurès (2^{ème} tracé).
- Route de théveste à Lambèse par le versant méridional de l'Aurès.

Theveste offrait l'image d'une : « ville carrefour où convergeraient toutes les voies romaines de Numidie méridionale et du sud-ouest de la byzacène, et d'où partait la plus grande route vers Carthage, ... » [26]. L'axe « Carthage-Theveste-Lambèse » fut l'axe le plus fort et le plus fréquenté de l'époque romaine, « reliant ainsi le chef-lieu du gouvernement proconsulaire au siège de gouvernement militaire et la métropole de l'Afrique au camp de la troisième légion » [27]. Comme le souligne également M. Côte : « La colonisation romaine, pénétrant à partir de l'Est, a utilisé le boulevard des Hautes Plaines, faisant de Theveste sa position clef, ... » (M. Côte, 1993) [28]. C'est par cet axe aussi, que convergeaient l'essentielle des récoltes et des marchandises qui partaient vers les entrepôts de Carthage pour être ensuite acheminées par la mer vers l'Empire romain.

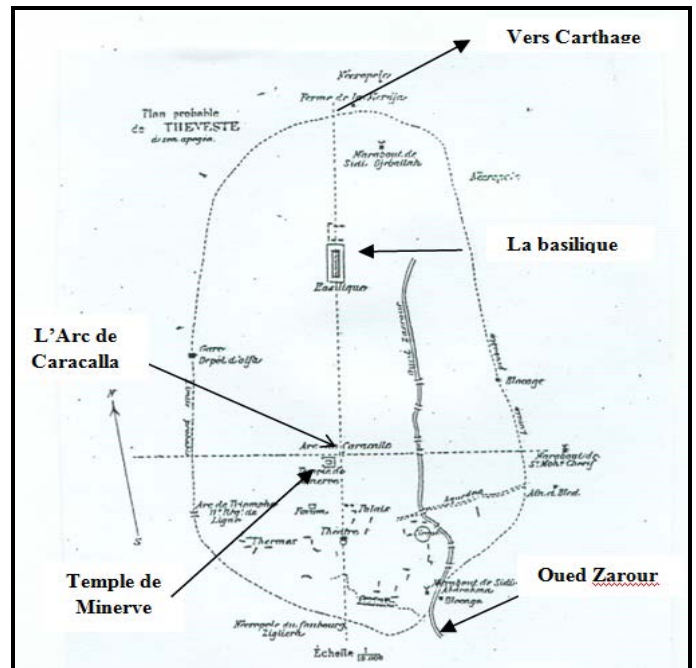
Ce réseau routier qui traverse la ville de Theveste, fut surtout connu par sa densité et sa compacité. Il mettait Theveste en communication avec tous les centres de l'intérieur et du littoral, « avec Cirta la capitale de la Numidie, avec Thysdrum (aujourd'hui El-Djem) où le

vieux Gordien fut proclamé empereur... les produits du sud, tous ce qui venait de Gabès, des oasis du Djeridi et de Nefzaoua, était porté à Theveste par la route de Gafsa » [29].

A l'instar des villes romaines, Theveste n'a pas été entourée par un rempart « cet appareil défensif n'étant pas nécessairement employé à l'époque » [30]. Elle s'est organisée autour des deux axes principaux (le Cardo Maximus et le Decumanus Maximus). C'est au croisement de ces deux axes que s'élevait l'arc de triomphe « Caracalla », à travers lequel entrait la grande voie de Carthage.

Compte tenu de ce qui précède, nous constatons que la frontière a été en perpétuel devenir. Elle n'était que le point d'arrêt provisoirement atteint par les légions en marche. En outre, elle a formé une zone de transition, de commerce, de communication entre le monde romain et le monde tribale. C'est la raison pour laquelle, la frontière était imprécise, floue, et plutôt zonale que linéaire.

Comme l'explique Guichonnet et Raffestin, cette frontière a exercé un effet positif « les tracés perpendiculaires à la frontière, ..., sont des indicateurs de contacts et de relations entre les régions frontalières... » [31]. Donc, cette « frontière zone » a imposé un tracé en étoile qui se diverge dans tous les sens et se croise avec ses limites. Par conséquent, se croisement provoque un indicateur de contacts et de relation entre Tébessa et les autres villes limitrophes ; que ce soit du côté de la proconsulaires (Hippo Régius, Carthage, Tacape, Capsa, Thagaste, Madouros) ; ou de la Numidie (Cirta, Rusicade, Mascula, Lambaesis, Thamugadi et Cuicul).



Source : ouvrage Tébessa mystère de la région, cité par Gharzouli, 2007

Fig. n°04 : plan probable de Theveste pendant l'occupation romaine

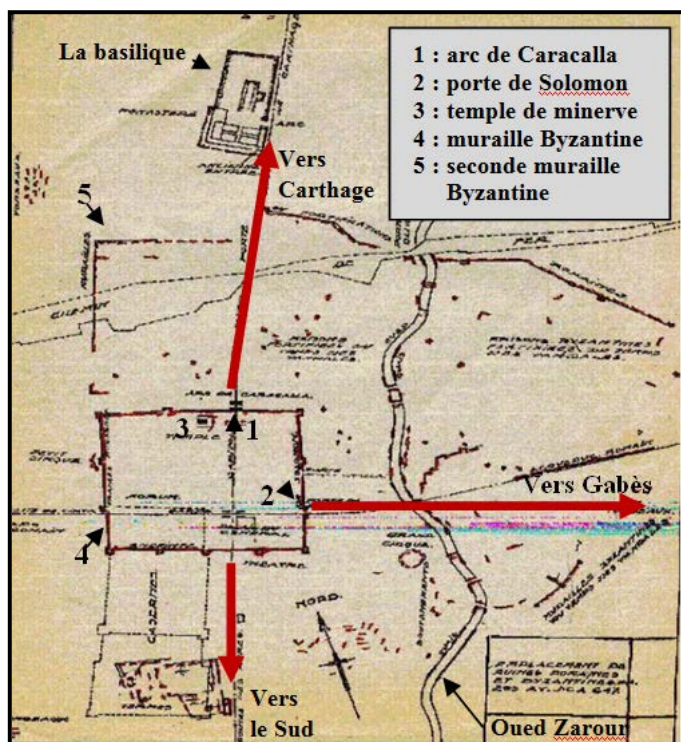
III.2.Theveste byzantine : une ville fortifiée

Lorsque les armées byzantines poursuivirent leur reconquête de l'Afrique, elles trouvèrent Theveste entièrement dévastée par les Maures en (535). De ce fait et à fin d'assurer la défense, les byzantins ont penser à faire de Theveste une ville fortifiée.

La ville est contenue très tôt dans une enceinte édifée entre(535-538après J.C), par Solomon, qui mérita le titre de second fondateur de cette ville. Celui-ci n'ayant pas reconstruit Theveste, il a d'abord enfermé le noyau principal crée par les romains dans la citadelle[32], puis il a établi des postes secondaires de défense. Après la mort de Solomon (543) et les triomphes de Jean Trogluta sur les Maures, Theveste jouira d'une paix durable et les habitants se groupèrent alors autour de la citadelle, au milieu des restes de la ville romaine et procédèrent à la construction de la seconde enceinte byzantine de Theveste[33]. Cette dernière faisait partie d'un dispositif frontalier étendu.

Cette muraille qui illustre bien l'évolution de l'architecture militaire, est percée par trois grandes portes distinctes, situées sur les trois façades et donnent accès à la ville :

au Nord : la porte de Caracalla, placée sous l'arc de triomphe romain (donne sur la route de Carthage et de Tunis) ; **au Sud** : la porte de Ain challa (donne sur la route du sud) ; **à l'Est** : la porte de Solomon (donne sur la route de Gafsa et de Négrine).



Source : enquête urbaine (1957), cité par Gharzouli, 2007

Fig. n°05 :Theveste pendant l'occupation Byzantine

L'absence de la porte côté Ouest (route de Lambèse et de Constantine) s'expliquerait, à notre avis, par le fait que

la ville s'ouvre plus sur la rive tunisienne que sur la rive algérienne, car c'est de là que l'essentielle des récoltes et des marchandises sont acheminées vers les différents points.

Donc, la présence d'une porte principale, celle du côté de l'actuelle frontière Est (porte de Solomon), marque bien la forte relation qu'entretient la ville de Theveste avec la dite frontière.

Pendant cette époque, les byzantins ont gardé le même système viaire établie par les romains. Ainsi que le même principe d'organisation de la ville (selon les deux axes Cardo-Decumanus). Sauf que la superficie de Theveste byzantine est inférieure à l'étendue de la Theveste romaine. De ce fait, Theveste byzantine ne jouxte pas Theveste romaine. Bien au contraire, elles sont « incluses » l'une dans l'autre. Dans cette symbiose, la muraille de cette ville n'a pas séparé deux systèmes différents, ayant chacun ses normes, ses principes et ses cultures.

En revanche, elle était « pour la ville romaine l'achèvement de la ruine... » [34], et pour la ville byzantine « un outil de protection de la civilisation byzantine contre l'ennemi vandale régnant au voisinage, et contre tout danger provenant des habitants berbères originaires de la région » [35].

De ce fait, cette frontière muraille a engendré une forme et un système spatial original, et au même temps, un rôle militaire et défensif. Comme l'explique Raffestin « ...cette frontière-muraille apparaît donc comme une tentative grandiose, mais usante et désespérante, pour préserver, maintenir et développer une civilisation et ses principes d'organisation » [36]. Toutefois, malgré la présence physique de cette frontière muraille, nous sommes loin de la notion « frontière ligne » qui sépare deux souverainetés, car cette frontière est toujours une « frontière, toute imprécise de ce qu'elle pouvait être c'est-à-dire beaucoup plus zonale que linéaire malgré l'illusion des murs qui la soulignaient, n'était pas seulement un moyen de différenciation spatiale mais un moyen de différenciation temporelle... » [37]. Donc, la frontière muraille a préservé le sens d'une limite floue et zonale.

III.3. De la conquête arabe à l'occupation ottomane : Tébessa terre de passage

La « Theveste romaine » devient « Tébessa musulmane ». Cette ville a été le théâtre de nombreux événements constitués par des tiraillements entre de différentes dynasties (Aghlabides, Fatimides, Zirides, Hammadides, Almohades, Hafside), et qui ont duré plusieurs siècles.

Dynasties ou Royaumes	Période	Capitale	Limites géographique
Aghlabides	800-909	Kairouan	Tunisie plus Est Algérien jusqu'au massif des Aurès côté sud.
Fatimides	910-1010	Bejaïa	Presque tout l'Est Algérien
Zirides	973-1121	Achir	Presque toute la partie orientale du Maghreb central.
Hammadides	1010-1165	Qalâa puis Bejaïa	Est et Centre algérien
Almohades	1130-1276	Marrakech	Tout le Maghreb.
Hafside	1236-1574	Bejaïa et Constantine	Très variable mais ne dépasse pas le cadre oriental du Maghreb.

Source : Dj. Raham, 2001

Tableau n°01 : appartenance de Theveste aux différentes dynasties musulmanes

D'après ce tableau, nous constatons que la ville de Tébessa pendant toutes ces périodes occupait une place périphérique et excentrique par rapport à son centre. Aussi, ces frontières restent floues et mouvantes, et elles renvoient à des pratiques locales des tribus qu'à une décision du centre. Donc, ces frontières sont davantage caractérisées par une « frontière zone » que par une « frontière ligne ».

En ce qui concerne le tracé viaire, les musulmans accordaient une importance capitale à la direction latitudinale Est-Ouest dans la direction du moyen orient « *centre de gravité et berceau de la civilisation de l'époque* » [38], contrairement aux romains qui s'intéressaient beaucoup plus au sens Sud-Nord dans la direction de la mer. De plus, ils ont substitué la notion d'itinéraires et de trajets à celle de la routes [39].

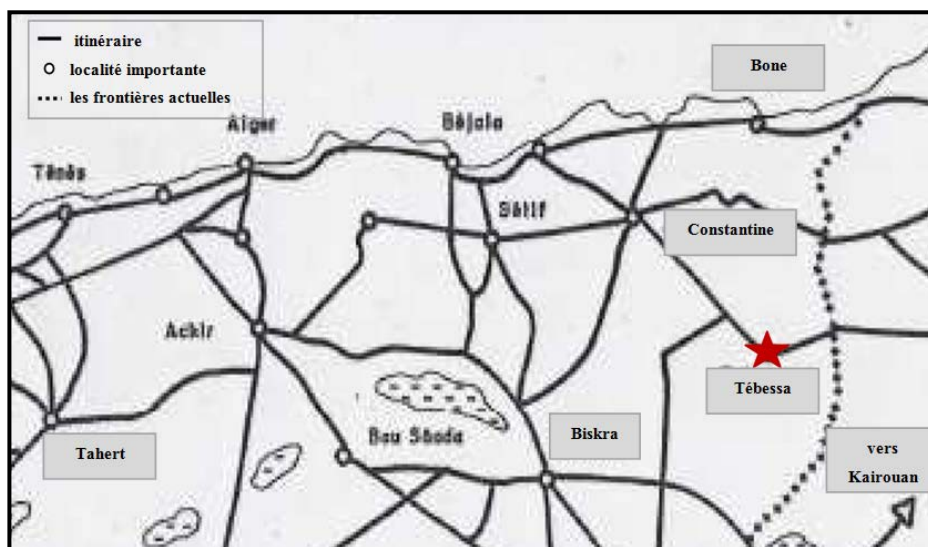
Parmi les quatre itinéraires qui existaient à l'époque, l'itinéraire des Hauts Plateaux relie la rive Est (côté moyen orient) à la ville de Tahert en passant par Tébessa (Fig. n°06). De ce fait, Tébessa a occupé la place du milieu et a joué le rôle d'une « ville de transit », c'est-à-dire : terre de passage entre le moyen orient et le Maghreb central. Ce réseau viaire s'organisait en fonction de deux facteurs fondamentaux ; « *le premier est d'ordre technique car, de traditions sahariennes, les moyens utilisés (chevaux et chameaux) s'adaptent aux régions planes* » [40], ce qui expliquerait la densité des itinéraires au niveau de la région de Tébessa et, à un degré moindre, au niveau des villes du sud (cas de Biskra).

Le second facteur est d'ordre économique car le Maghreb central était « *pendant six siècles environ, la plaque tournante du commerce de l'or entre les*

Royaumes soudanais de l'Afrique Noire et le Moyen Orient, centre de civilisation de cette époque et consommateur de produits rares (M. Côte, 1993). » [41].

L'arrivée des turcs vers le 15^e siècle, marquera la première séparation entre la régence turque d'Alger et la régence turque de Tunis. Vers 1573, Tébessa passe sous la souveraineté des turcs, ce qui fera d'elle une partie du beylik de l'Est (la régence turque d'Alger), avec une position périphérique qui jouxte cette nouvelle séparation linéaire. De ce fait, les turcs sont les premiers qui ont contribué profondément au changement de la forme des frontières : de la forme zonale (des limites floues) à la forme linéaire (la ligne qui sépare les deux régences). Cette frontière a été pour la région de Tébessa une limite externe de son aire d'influence. Ce changement morphologique de la frontière a exercé un effet négatif, qui s'est répercuté sur le réseau viaire de Tébessa. Pour cela, les turcs n'ont pas laissé de traces sur le plan viaire. Ils avaient continué à emprunter les anciens itinéraires hérités des dynasties musulmanes cités ci-dessus.

Aux cours de ces époques (musulmane et ottomane), la ville de Tébessa est devenue une « terre de passage », contrairement à ce qui a été pendant l'époque Romaine et Byzantine. De ce fait, la ville s'est développée initialement à partir des établissements romains et byzantins à l'intérieur de l'enceinte byzantine.



Source : Dj. Raham, 2001

Fig. n° 06 : la ville de Théveste pendant l'occupation musulmane

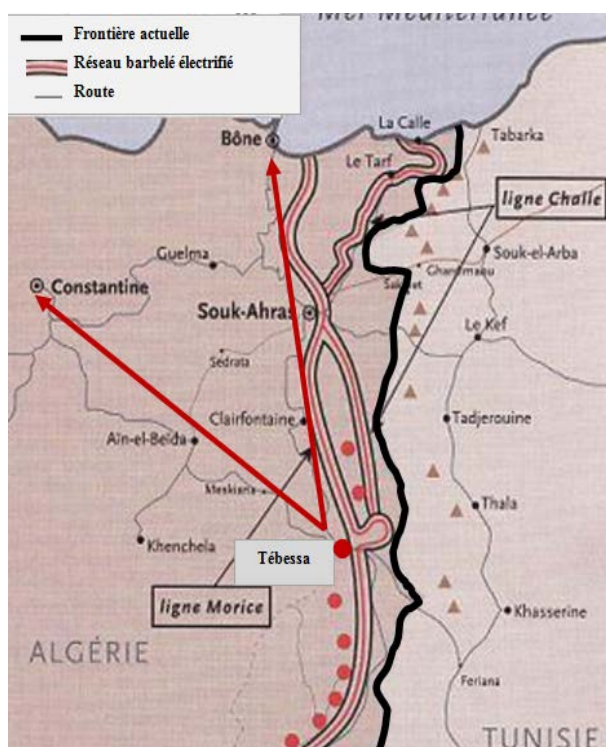
IV. TEBESSA : UNE VILLE FRONTALIERE

C'est à l'époque de la colonisation française, que la ville de Tébessa est entrée dans le statut d'une ville frontalière. Cela revient à l'évolution de la notion de la frontière qui a pris le sens de « frontière ligne » au lieu de « frontière zone ». Cette limite linéaire matérialise en quelque sorte l'État algérien et le sépare géographiquement, politiquement, socialement, et militairement de l'État tunisien. A cet effet, la ville de Tébessa perd la moitié de sa zone d'influence, ainsi que

son rôle régional. A partir du moment où la colonisation française était une colonie d'exploitation et d'exportation, l'organisation du réseau viaire de la région de Tébessa s'est faite selon deux axes (Fig. n°07) :

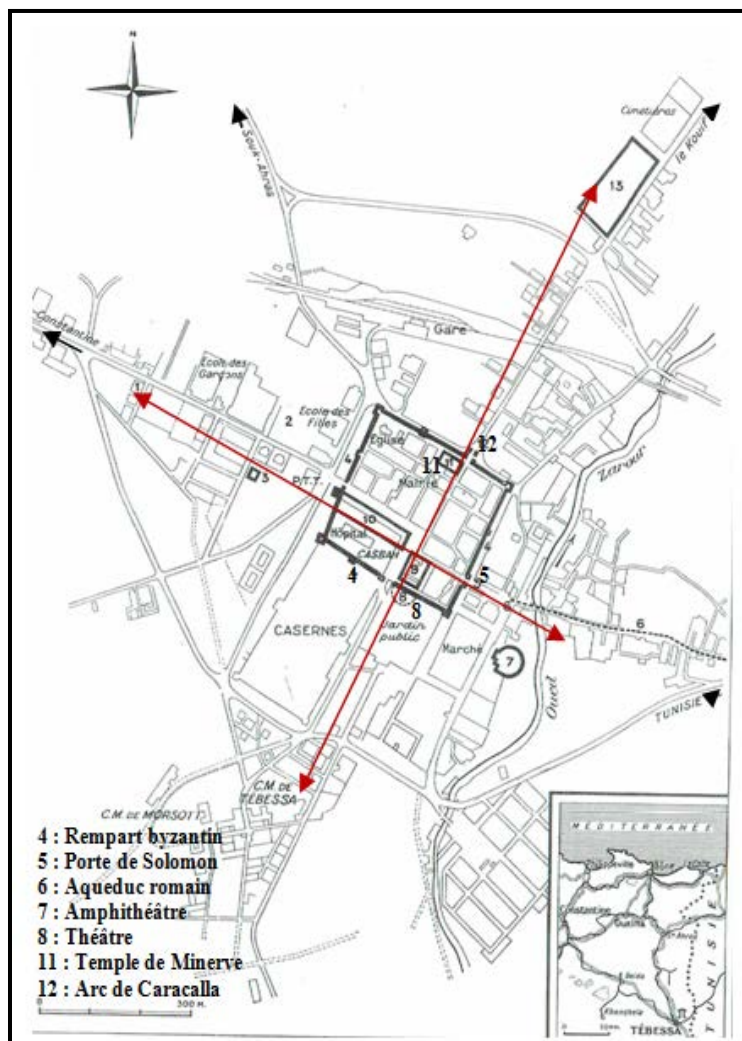
- **Axe Sud-Nord** (Tébessa-Annaba) parallèle à la frontière est perpendiculaire à la mer, dans le but d'acheminer les richesses de cette région (les produits agricoles et les minerais) vers le port de Annaba (Bône) qui existait déjà, et utilisait jadis par la colonisation romaine.
- **Axe Est-Ouest** (Tébessa-Constantine) qui permettait de raccorder et de diriger Tébessa seulement vers Constantine. En revanche, dans l'autre côté Est, cet axe s'arrêtait à la frontière, afin d'empêcher les infiltrations d'éléments et de limiter les relations et les contacts avec les pays voisins.

Pour des raisons militaires (la défense et le contrôle), la fixation de la frontière algéro-tunisienne a engendré la création de postes frontaliers. A cet effet, les français, n'ont pas créé d'autres axes viaires qui se croisent avec la frontière (ils ont gardé l'ancienne voie Tébessa-Gafsa-Gabès). Mais, ils ont conçu en 1956 une fortification plus moderne que celle des byzantins, en forme d'une ligne électrifiée et minée toute au long de cette frontière. Selon Raffestin : « ...la frontière, dans certains cas, a imposé des tracés parallèles, par conséquent, provoqué un doublement des axes... » ; « ...au point d'intersection des voies de communication et des frontières, il y a presque toujours interruption ou ralentissement du trafic... » [42].



Source : <https://jahiliyya.wordpress.com>

Fig. n°07 : la frontière et réseau routière pendant la colonisation française



Source : Roger Leonard ,1952.

Fig. n°08 : Plan de la ville de Tébessa en 1952

Dans ce sens, on peut dire que, cette frontière a manifesté des forces centripètes orientées vers l'intérieur (vers Annaba et Constantine). Donc, toujours selon Raffestin « Dans ces cas-là, la frontière a exercé un effet négatif... » [43], c'est-à-dire, un effet de barrière, de bordure et de contour entre ces deux unités politiques (Algérie et Tunisie).

Avec l'ampleur des développements démographique, économique et urbain, Tébessa s'est étendue à l'extérieur de la muraille[44]. Avec une organisation qui garde l'ancien principe de la ville romaine (selon les deux axes Cardo-Decumanus).

De ce fait, la « muraille byzantine » qui matérialise la limite physique du noyau historique, est enserrée intra-muros de la ville actuelle.

Afin de permettre une croissance bien équilibrée et une fluidité et continuité de circulation dans les quatre sens, les français ont percé la quatrième porte, « celle de Constantine, entièrement moderne, tournée vers l'Algérie » [45]. Cette porte est près du passage des traces de la voie Cardo, qui représente l'axe est-ouest de l'époque romaine. De plus ils ont placé du côté de la

« porte de Solomon », tous les équipements à caractère commercial tel que le grand marché.

Certes, la frontière a exercé un effet négatif sur le tracé viaire, en contrepartie, elle n'a pas été un frein au développement de la ville. En d'autres termes, la croissance de la ville de Tébessa ne donne pas le dos à la frontière.

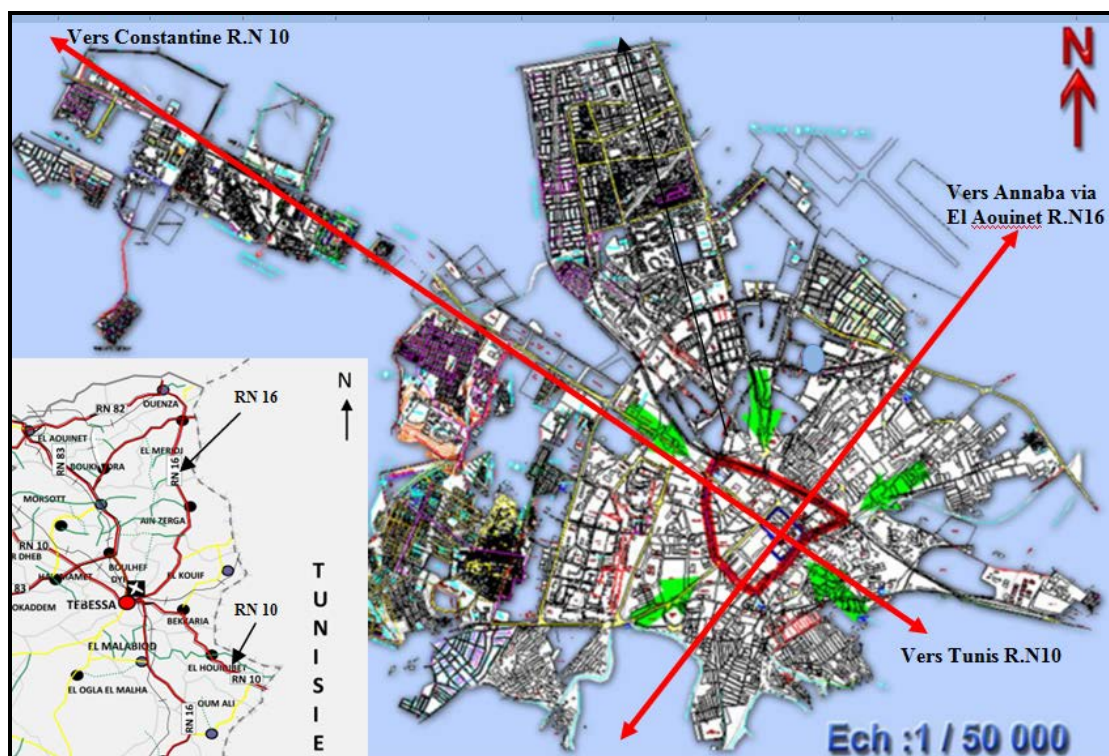
V.TEBESSA D'AUJOURD'HUI : LA VILLE DONNE LE DOS A LA FRONTIERE ?

Aujourd'hui, démographiquement, Tébessa est l'une des plus grandes wilayates frontalières du pays après Tlemcen, en concentrant actuellement 648703 habitants^[46]. Elle est organisée autour de deux axes routiers principaux hérités de l'époque coloniale : l'axe routier (R.N 16), parallèle à la frontière, qui relie le Sud-Est avec le Nord et l'axe routier transversal structuré autour de la (R.N 10), « la route de Nememcha ». Ce dernier, constitue pour la ville « un couloir

d'urbanisation secondaire mais au plan régional sa fonction est des plus importantes, puisqu'il supporte un trafic important et d'autre part il permet de relier la wilaya aux différentes infrastructures économiques et sociales au Nord-ouest (Constantine) et à celles de Gafsa (Tunisie) à l'Est. Elle dessert Constantine, Oum El Bouaghi et passe par Tébessa, Bekkaria et Houijbet, et se termine au niveau de la zone frontalière Bou Chebbka. » ^[47]. Contrairement à l'époque de la colonisation française, la croissance urbaine de la ville s'est faite dans les trois directions suivantes ^[48]:

- au Nord, par l'implantation de l'aéroport et de la zone d'activité ;
- au Sud : par la réalisation de l'habitat et des équipements ;

à l'Ouest : par la localisation de programmes d'habitat, des équipements structurants et de la zone industrielle.



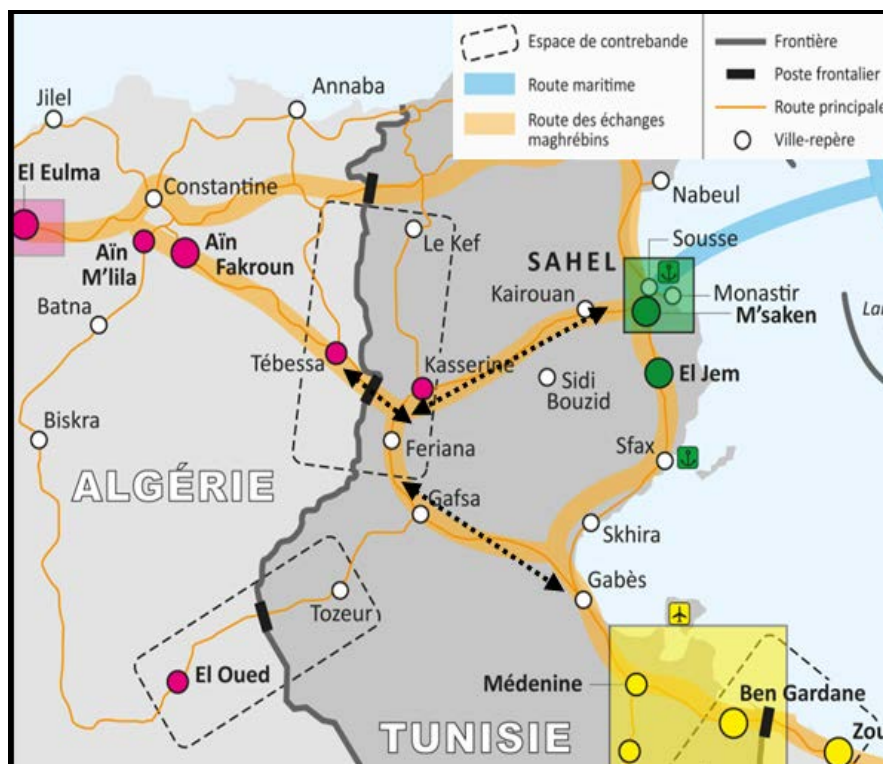
Source :L.GharzoulI,2015

Fig. n°09 : la ville de Tébessa et son réseau viaire

On remarque ici, que l'évolution de la ville du côté Est, est absente (statique). De ce fait, la croissance de la ville de Tébessa et l'évolution de son tracé viaire actuel tournent le dos à la frontière. Cela, revient à la matérialisation de la frontière et à la forte relation de cette ville avec les deux principales métropoles (Annaba au Nord et Constantine à l'Ouest).

Vu sa situation qui longe la frontière, et bien qu'elle ne soit pas en position idéale sur le territoire national^[49](son éloignement par rapport au centre), Tébessa reste un lieu très important pour l'acheminement des marchandises^[50].

Le succès de cette ville aujourd'hui, repose sur le commerce frontalier (illicite) et la contrebande entre l'Algérie et la Tunisie. Comme le souligne **Adrien Doron** dans son article : « ...du nord au sud de cette frontière, le passage [des marchandises] repose sur des relations familiales et tribales transfrontalières et sur des savoir-faire contrebandiers anciens au service des donneurs d'ordre algériens. » [51].



Source : A., Doron, 2015

Fig. n°10 : Aire d'influence de la ville de Tébessa

Malgré le renforcement des signes de souverainetés, par la présence des postes de douaniers et le contrôle accru de ces marges frontalières, la frontière devient un point de passage important pour ces commerçants ; tout en empruntant les anciennes voies romaine (Theveste-Capsa-Tacape et Theveste –Hadrumète) (Fig.n°10) ; mais d'une manière illégale. Adrien Doron, affirme aussi que les villes marché telles que : Ain Fakroune, Ain M'lila et même El Eulma, émergent aux débouchés de ces anciennes routes commerciales. La frontière a exercé un double effet sur la ville de Tébessa : que ce soit d'une manière favorable avec le flux des marchandises, ou défavorable avec l'augmentation des trafics illicites.

CONCLUSION

La profondeur historique d'une ville frontalière incite à s'interroger sur le rapport qu'entretient la ville avec la frontière, près de laquelle elle est localisée. D'après Raffestin, « Une ville frontalière peut tirer d'énormes avantages de sa situation ou, au contraire, être terriblement gênée dans ses relations »⁵².

Dans cette perspective, la frontière peut freiner ou stimuler la dynamique d'une ville et que son impact dépend du contexte territorial. Ainsi, notre cas d'étude, la ville de Tébessa, est significatif. Successivement, « marche frontalière » sous les romains et les Byzantins où, Theveste a joué le rôle d'une ville carrefour et ville relai, elle resta toujours poste avancé sur la limite des tribus musulmanes dont elle eut souvent le rôle de terre de passage. Aussi fit-elle ville frontalière sous l'égide turc et français où, la ville avec la fixation des frontières

d'Etat perdait la moitié de sa zone d'influence, en plus de son rôle régional. Cette situation s'est traduite par une première décadence. Aujourd'hui, Tébessa ne se présente pas sous un aspect bien attrayant vue sa situation frontalière (excentrique) : « perdue en un coin de la terre algérienne, en marge et comme en retrait du monde civilisé » [53].

Cette construction historique évolutive marque une modification du rapport entre la ville et la frontière. Si d'un point de vue morphologique, la frontière a évolué de la frontière zone (une frontière mouvante, indéfinie, floue, peu matérialisable et difficilement représentable) ; à la « frontière ligne » (une frontière visible, bien démarquée). D'un point de vue fonctionnel, la ville de Tébessa est passée d'une ancienne marche frontalière (espace de contact et de relai) à une ville tronquée (espace de défense, de contrôle et de militarisation). Ce changement de paradigme de la frontière, comme le souligne Christiane Arbaret-Schulz « met de la distance dans la proximité » [54].

En résumé, la frontière peut offrir, aujourd'hui à Tébessa, l'occasion d'une importante réorganisation territoriale et stratégique en lui donnant l'occasion de s'inscrire dans le long terme en tant que ville « métropole transfrontalière » de demain.

Références bibliographiques

- [1] Paul Guichonnet et Claude Raffestin, 1974 : « Géographie des frontières », Paris : Presses universitaires de France, 224 P.
- [2] Christophe Sohn, 2012 : « La frontière comme ressource dans l'espace urbain globalisé. Une contribution à l'hypothèse de la métropole transfrontalière », CEPS/INSTEAD – Luxembourg, Working Papers N° 2012-25, 37P, p15.
- [3] Jean-Pierre Renard , Conférence Doullens 18/4/2012. APHG Picardie, p03.
- [4] Paul Guichonnet et Claude Raffestin, *opcit*, p165.
- [5] Christian Schulz, 2002 : « L'agglomération Saarbrücken-Moselle-est : ville-frontière ou ville frontalière », " in " Bernard Reitel, Patricia Zander, Jean-Luc Piermay, Jean-Pierre Renard, *Villes et frontières*, Anthropos-Economica, Collection Villes, 2002, pp 51-61, p51.
- [6] Bernard Reitel, Patricia Zander, Jean-Luc Piermay, Jean-Pierre Renard, 2002, « *Villes et frontière* », Anthropos-Economica, Collection Villes, 275P.
- [7] Ibid, p03.
- [8] Michel Foucher, 1988: « *Fronts et frontières ; Un tour du monde géopolitique* », Paris, Fayard, 691P.
- [9] Isabelle Iavina- Muner, 1991 : « La frontière et ses effets dans l' espace Lorraine – Sarre », thèse de doctorat, tome I, université de Metz, 680P.
- [10] Jean Gottmann, 1952 : « la politique des états et leur géographie », paris, colin, 228P, p122 /123.
- [11] Paul Guichonnet et Claude Raffestin, *opcit*, p57.
- [12] Sandra Perez, 1996 : « analyse spatiale des régions frontalières et des effets frontières », " in " revue genevoise de géographie : Le Globe, tome 136, thématique : frontières et territoire, pp 13-16, p14.
- [13] Paul Guichonnet et Claude Raffestin, *opcit*, p163.
- [14] Paul Guichonnet et Claude Raffestin, *opcit*, p 157.
- [15] « La frontière orientale de l'Algérie », " in " revue : l'Afrique explorée et civilisée, n°2, 1880, pp 223-227, p 223.
- [16] Yves Lacoste : « Originalité géopolitique du Maghreb Des frontières très anciennes au sein d'un même ensemble culturel », p161.
- [17] Camille Lefebvre, 2004, p24.
- [18] Charles Monchicourt, 1938 : « La frontière algéro-tunisienne dans le Tell et dans la steppe », " in " revue Africaine, vol 82, pp 31-59, p59.
- [19] Ibid, p59.
- [20] Ibid, p33.
- [21] Houda Baïr, 2016 : « Le processus cartographique et l'interférence des savoirs », " in " revue Sciences Humaines n°: 45, Juin 2016, pp135-152.
- [22] Dellal Abou-El-Kacim, 2016 : « Tableau géographique de la frontière de l'Algérie », " in " revue académique des études sociales et humaines-A/ Sciences économiques et droit, n°15, janvier 2016, pp16- 23.
*la frontière allait du Sud au Nord, jalonnée par Gafsa, Feriana, Tébessa. A partir de Tébessa, elle suivait une direction générale Sud-Est Nord-Ouest.
- [23] Stéphane Gsell, 1927 : « Histoire ancienne de l'Afrique du Nord : les royaumes indigènes organisation sociale, politique et économique », Paris, tome V, 290P.
- [24] Abdelkrim Hanini : « Tébessa à travers l'histoire », recueil de textes, 202P.
- [25] Ibid, p138.
- [26] Yves Moderoan , 2003: « les maures et l'Afrique romaine (IV-VII) », " in " Publication de l'école française de Rome. 2003, pp 445-540.
- [27] Heron De Ville Fosse : « Tébessa et ses monuments- Algérie », le tour du monde, nouveau journal des voyages, p 06.
- [28] Djamel Raham, 2001 : « Les structures spatiales de l'Est algérien : Les maillages territoriaux, urbains et routiers », thèses de doctorat, 276P.
- [29] Heron De Ville Fosse, *opcit*, p 06.
- [30] Roger Leonard , 1952 : « Tébessa : l'antique Theveste », SEREE de Roche, conservateur du musée et des antiquités de Tébessa, 78P. p19.
- [31] Paul Guichonnet et Claude Raffestin, *opcit*, p158.
- [32] Lazhar.Gharzouli, 2007 : « Renouveau du centre ancien de la ville de Tébessa », thèse de magister, université Mentouri-Constantine, 225P.
- [33] Roger Leonard , *opcit*.
- [34] Lazhar.Gharzouli, 2007, *opcit*, p127.
- [35] Ibid, p127.
- [36] Paul Guichonnet et Claude Raffestin, *opcit*, p17.
- [37] Ibid, p16.
- [38] Djamel Raham, 2001 , *opcit*, p189.
- [39] Ibid, p189.
- [40] Ibid, p190.
- [41] Ibid, p190.
- [42] Paul Guichonnet et Claude Raffestin, *opcit*, p17.
- [43] Ibid.
- [44] Lazhar.Gharzouli, 2007, *opcit*, p127.
- [45] Heron De Ville Fosse, *opcit*, p10.
- [46] Salim Bragdi, 2015 : « Contexte des entités économiques dans les espaces frontalières algériens », " in " Sciences & Technologie D – N°41, Juin (2015), pp27-38, p30.
- [47] Hana Medaregnarou Boubir, 2015 : « les dimensions des mutations démo-fonctionnelles du système urbain wilayal Tébessi : le rôle des stratégies de développement sur son organisation hiérarchique 1966-2008 », thèse de

doctorat, Université Mohamed Khider – Biskra, 315P, p150.

[48]Lazhar.Gharzouli,2007, *opcit*, p127.

[49]Djamel Raham,2001, *opcit*, 276P.

[50]Said Belguidoum, Olivier Pliez, 2012 : « Construire une route de la soie entre l'Algérie et la Chine », " in " *Diasporas, Histoire et Sociétés*, n° 20 (« Routes », sous la dir. de P. Cabanel), pp115-130.

[51]Adrien Doron,2015 :« De la marge au monde : la structuration mouvementée d'une place marchande transnationale à Ben Gardane (Tunisie) », *Les Cahiers d'EMAM* [En ligne], 26 | 2015, mis en ligne le 23 juillet 2015.

[52]Paul Guichonnetet Claude Raffestin, 1974, *opcit*, p136.

[53]Roger Leonard ,1952, *opcit*, p 78.

[54]Groupe Frontière,2004 : « la frontière, un objet spatial en mutation », espace temps net.